

Audioconférence ministérielle du 19 mars 2021

Rien de nouveau sous la Covid ...

Cette audioconférence, présidée par Madame la Secrétaire Générale, était l'occasion de faire un point de situation au Ministère suite aux annonces du premier ministre du 18 mars 2021, enfin aurait dû être puisqu'en fait nos interlocuteurs n'avaient aucune réponse.

FO Finances s'est une nouvelle fois inquiétée de l'ambiance dans les services. De nombreuses remontées font état d'une grande détresse et d'une augmentation des risques psychosociaux parmi les personnels. Ce ne sont pas les annonces du premier ministre qui vont améliorer la situation.

FO Finances affirme que, si les dispositifs mis en place par le gouvernement peuvent s'adapter localement, il faut aussi que les directions adaptent leur organisation de services.

Les départements confinés doivent basculer en télétravail massivement, ce qui, pour **FO Finances**, doit amener à basculer en Plan de Continuité d'Activité (PCA), à fermer les accueils et à alléger la charge de travail pesant sur les agents.

De la même façon, les restructurations doivent s'arrêter ; nous pensons notamment aux agents impactés par la réforme de l'Etat et la mise en place des DEETS- PP et DREETS au 1^{er} avril.

A l'inverse dans les départements où la situation est meilleure, certains agents souhaitent revenir en présentiel et doivent pouvoir le faire, dans le strict respect des mesures sanitaires évidemment.

Risques psychologiques et isolement

FO Finances s'inquiète des conséquences psychologiques et du risque d'isolement des agents en télétravail, notamment les agents vulnérables et les stagiaires en formation initiale.

Le secrétariat général nous fournira les données de la cellule de soutien psychologique et le nombre d'aides sociales versées plus tard.

Télétravail

La Secrétaire Générale s'est félicité du fort taux d'équipement et de la hausse du nombre de télétravailleurs. Les fédérations n'ont pas du tout la même vision puisque le taux de télétravailleur à 4 jours et 5 jours restent inférieurs à 10% depuis des mois.

Suite aux annonces gouvernementales, une réunion a été organisée avec les directions pour les exhorter à accroître ces taux, tout en maintenant le volontariat.

FO Finances a rappelé une nouvelle fois que nous revendiquons une indemnité forfaitaire de frais en cas de télétravail pérenne mais aussi en période exceptionnelle.

L'administration estime que cette question sera intégrée dans les discussions Fonction Publique sur le télétravail.

Restauration

On attend la parution d'un nouveau protocole sanitaire applicable dans les espaces de restauration, pour les zones confinées. **FO Finances** espère que des structures de restauration pourront s'adapter et rester ouvertes. Nous saluons une nouvelle fois le travail effectué par leurs équipes.

FO Finances rappelle qu'en cas de fermeture de structures, les agents doivent bénéficier de l'indemnité de frais de repas.

Vaccinations

FO Finances salue l'initiative de MFP Services et du ministère proposant aux agents volontaires de se faire vacciner directement dans les services de médecine de prévention.

Le médecin coordinateur national a précisé que le vaccin AstraZeneca, seul vaccin accessible actuellement pour la médecine du travail, était de nouveau autorisé mais uniquement pour les personnes de plus de 55 ans, ce qui limite encore le nombre d'agents concernés. De plus, pour l'instant aucune dose n'est disponible.

L'objectif serait d'avoir un centre par département mais il est difficile de se projeter pour l'instant. Une amélioration est attendue avec l'arrivée de nouveaux vaccins mono doses courant avril.

Afin de respecter la confidentialité, **FO Finances** a demandé que l'agent puisse poser une autorisation d'absence non identifiée, sans que l'encadrement direct ne demande de justificatif.

Au final cette réunion ne nous a apporté aucune réponse :

- **Fermeture d'établissement scolaire : ASA, rien de nouveau**
- **Masques en tissus : distribution en mars, rien de nouveau**
- **Vaccination : uniquement pour les agents éligibles, quand nous aurons des doses, rien de nouveau**
- **Déplacements : justificatif via la carte professionnelle, rien de nouveau**
- **Mesures barrières : message aux agents, rien de nouveau**
- **Horaires décalés : mesures connues, rien de nouveau**
- **Organisation des services : pas de PCA, rien de nouveau.**

Depuis un an que dure cette crise, nous sommes tous passés par différentes phases : sidération, exaspération, colère, déception, lassitude... et ce ne sont ni les annonces du premier ministre, ni les non-réponses du secrétariat général qui vont arranger les choses.

Pour **FO Finances, la décision de continuer les réformes dans ce contexte constitue une mise en danger des personnels.**

